



Dossier inscriptions saison 2021-2022

Réservé aux mineurs -18 ans

Comme vous le savez, depuis le mois de mars 2020, la situation sanitaire française est en constante évolution, mais malgré ce fait, nous prévoyons la rentrée de septembre 2021, et la saison prochaine, de la façon la plus classique, avec des créneaux, des horaires habituels, et des effectifs non limités dans chaque section. A ce titre, et en guise de geste financier **exceptionnel** auprès de nos adhérents 2020-2021 qui n'ont pu accéder à leurs activités sur la saison, l'Espadon de Grand Quevilly propose des tarifs très réduits à tous ceux qui se réinscriront lors de cette nouvelle saison 2021-2022.

Pour les nouveaux adhérents (par définition non-inscrits en 2020-2021), nos tarifs sont retravaillés, et nous marquons la différence entre résidents de la commune de Grand Quevilly, et les hors commune.

Nous avons l'intime conviction que vous faites le meilleur choix personnel en vous réinscrivant ou en nous rejoignant dès septembre à l'Espadon, et nous vous en sommes reconnaissants !

Nous mettrons tout en œuvre pour vous proposer la plus grande qualité de pratique, à des tarifs raisonnables, très avantageux pour les Grand-Quevillais et ce dans toutes nos sections ! A très bientôt au bord des bassins ! ...

Laurent RAGEL – Président Espadon de Grand Quevilly

Ce que vous allez trouver dans ce dossier

- **Nos tarifs**, est considéré nouvel adhérent toute personne ne s'étant pas inscrite en 2020-2021
 - **Nos horaires**, pour toutes les sections, où vous trouverez aussi la date de reprise des sections en septembre.
 - **La fiche d'inscription**, à remplir sur l'ordinateur avant de l'imprimer, si vous n'avez pas la version papier, puis de la signer. Remplissez bien chaque case, et notamment **une adresse mail valide**, afin de pouvoir facilement communiquer avec vous dans les prochains mois (compétitions, AG, annulation de séances, fermeture piscine ...)
 - **La licence Fédération Française de Natation**, à remplir également sur ordinateur avant impression, **formulaire spécial mineurs -18 ans**, ainsi que **le Questionnaire de Santé (remplace le certificat médical)**
- >> Attention, bien nous redonner le questionnaire de santé rempli et signé, et si celui-ci n'était pas rendu valable pour les mineurs, nous fournir un certificat de non contre-indication à la pratique de la natation, de votre médecin, en lui présentant ce même questionnaire rempli.**

Ce que vous devez faire pour valider votre inscription

>> Ramenez votre dossier complété et signé (fiche adhésion, licence FFN), accompagné de votre **questionnaire de santé (obligatoire pour accéder aux futures activités)**, ou votre **certificat médical**, ainsi que votre **paiement** (liquide, chèques bancaires, chèques Vacances, aides diverses ...), lors des inscriptions de septembre.

Les inscriptions classiques auront lieu du mercredi 1^{er} septembre au mardi 07 septembre 2020, de 17h00 à 19h00, Club House de l'Espadon « Espace Jean Arsène », pelouse de la piscine de Grand Quevilly, avenue Georges Braque,

Nous serons également présents au forum des associations, le samedi 04 septembre 2021

>> Info reprise sections :

- > Mercredi 01/09/21 : Nat Groupes Juniors/Seniors Nat-Rég
- > Lundi 06/09/21 : Nat Groupes Juniors/Seniors Dép + Jeunes A, Nat Adultes Masters, Nat'Artistique groupes du lundi soir
- > Mercredi 08/09/21 : Nat'Artistique groupes du mercredi soir + Perf Ados (Anciens adhérents + Tests d'entrée 18h15)
- > Jeudi 09/09/21 : Nat'Artistique groupes du jeudi soir
- > Lundi 13/09/21: Aquaform - Tests d'entrée Nat Avenirs 1 (17h15-18h00 /!\ bien prendre contact avec le club en amont)
- > Mardi 14/09/21 : Nat Groupes Avenirs 3 + Perfectionnement Jeunes (anciens adhérents + tests d'entrée)
- > Mercredi 16/09/21 : Nat Avenirs 2 - Tests d'entrée Nat'Artistique Débutantes (14h30 à 16h00), + Ecole de Nat'Art /!\ bien prendre contact avec le club en amont)



ESPADON GRAND QUEVILLY

NATATION COURSE - NATATION ARTISTIQUE - ECOLE de NATATION - MASTERS - AQUAFORM



Nos tarifs pour la saison 2021-2022

(Valables à partir du 01 Septembre 2021 jusqu'au 31 aout 2022)

Les tarifs ci-dessous incluent le montant de l'adhésion « Club EGQ » de 15 € pour tous les adhérents qui vous donne droit à **déduction fiscale de 66%** de ce même montant, lors de votre future déclaration de revenus 2021 !

NOS COTISATIONS COMPRENNENT

> Adhésion de 15€ à l'association "ESPADON" pour la saison 2021-2022

> Coût annuel pour l'activité choisie

> Licence FFN "Fédération Française de Natation" pour tous les adhérents, comprenant l'Assurance Responsabilité Civile, pour les déplacements et les entraînements/séances, donnant accès à des tarifs auprès de nos partenaires fédéraux

> Inklus : Droits d'entrée au Centre Nautique pour les heures d'entraînements/séances de votre activité

> Inklus : Pour les sections sportives, prise en charge d'une partie des frais de déplacements pour les compétitions (*)

(*) Pour les compétitions nécessitant repas et/ou déoucher à l'extérieur de l'agglomération, un complément de participation sera demandé, suivant le niveau de la compétition concernée ...

Information Importante >>	Tarifs pour les Adhérents 2020-2021		Tarifs Non Adhérents 2020-2021	
	Vous êtes adhérent EGQ lors de la saison 2020-2021, impactée par la crise sanitaire ? L'EGQ vous propose des tarifs préférentiels pour la nouvelle saison 2021-2022 (Paiement en 1x uniquement)		La tarification 2020-2021 ci-dessous s'applique à tous les nouveaux adhérents (Tout adhérent NON inscrit en 2020-2021) (Paiement en 2x possible - encaissement Sept et Déc 2021)	
Section (Adhésion club EGQ + Coût activité + Licence FFN)	Adhérent 2020-2021 + Résidant Grand Quevilly	Adhérent 2020-2021 + Hors Commune	Non Adhérent 2020-2021 + Résidant Grand Quevilly	Non Adhérent 2020-2021 + Hors Commune
NATATION COURSE Groupes Jeunes A et Juniors/Seniors Dep-Reg-Nat	15 €	15 €	230 €	252 €
ECOLE de NATATION (Enfants de moins de 10 ans)	15 €	15 €	170 €	192 €
PERFECTIONNEMENT (10-18 ans) Groupes Jeunes B et Ados Perf	15 €	15 €	170 €	192 €
NATATION ARTISTIQUE Inklus un forfait matériel obligatoire de 15 €	15 €	15 €	244 €	266 €
NATATION Adultes MASTERS (+18 ans) Compétition Ou Loisirs	15 €	15 €	194 €	222 €

Section (Adhésion club EGQ + Coût activité + Licence FFN)	Tarifs	1 Cours par semaine		2 Cours par semaine		3 Cours par semaine	
		Résidants Grand Quevillais	Hors Commune	Résidants Grand Quevillais	Hors Commune	Résidants Grand Quevillais	Hors Commune
Attention, pour les adhérents AQUAFORM 2020-2021, le passage à un nombre supérieur de séances pour 2021-2022 entraine un supplément à régler							
AQUAFORM Nagez Forme Bien Être	Adhérent 2020-2021	15 €	15 €	15 € 1 à 2 >> + 64 €	15 € 1 à 2 >> + 64 €	15 € 2 à 3 >> + 24 € 1 à 3 >> + 88 €	15 € 2 à 3 >> + 24 € 1 à 3 >> + 88 €
	Non Adhérent 2020-2021	160 €	186 €	224 €	250 €	248 €	274 €
AQUAFORM + NATATION Adultes MASTERS	Adhérent 2020-2021	15 €	15 €	15 € 1 à 2 >> + 56 €	15 € 1 à 2 >> + 54 €		
	Non Adhérent 2020-2021	262 €	300 €	318 €	354 €		

PAIEMENTS

Les règlements suivants sont acceptés :

Liquide - Chèques bancaires - Chèques Vacances (Tous montants) - Pass'Sport National - Pass'Jeunes 76 (Fournir photocopie de l'attestation CAF et chèque de caution de 60€) - Atouts Normandie (Chèque de caution de 30 € si absence de coupon) - Coupons Sport Ville de Grand Quevilly - Contrats Partenaires Jeunes Ville de Grand Quevilly (Bon d'accord à fournir) ou autres communes (Chèque de caution dans ce cas) - Apports CE

Les paiements peuvent être effectués en 1x (obligatoire adhérents 20-21+Tous paiements nouveaux adhérents 21-22) ou 2x par chèque (encaissement en octobre et décembre 2021, les 2 chèques remis le jour de l'inscription, datés de ce même jour)

Attention, 1 paiement par personne (exemple, pour 2 enfants, paiements en 2 fois par chèques = 4 chèques)

Notre site web à votre disposition >> www.egq-natation.com

Nous contacter par téléphone >> **02-35-67-34-43** / Par Mail >> contact@egq-natation.com

ESPADON GRAND QUEVILLY

Association "Loi 1901" reconnue d'intérêt général

Centre de Loisirs Léo Lagrange - Avenue Georges BRAQUE

76120 GRAND QUEVILLY

02 35 67 34 43 - contact@egq-natation.com - www.facebook.com/egqnatation

FFN 5 19 076 00770 - Agrément JS 76 S 04 46 - SIRET 450 515 507 00025





ESPADON GRAND QUEVILLY

NATATION COURSE - NATATION ARTISTIQUE - ECOLE de NATATION - MASTERS - AQUAFORM



Horaires des sections saison 2021-2022

(Valables à partir du 01 Septembre 2021 jusqu'au 31 aout 2022)

Nos tarifs incluent le montant de l'adhésion « Club EGQ » de 15 € pour tous les adhérents qui, grâce à notre statut d'association "Loi 1901" reconnue d'utilité publique, donnant droit à **déduction fiscale de 66%** de ce même montant, lors de votre future déclaration de revenus 2020 !

Groupes Natation Compétitions	Moment	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Juniors / Seniors National F < 2007 et - / G < 2006 et -	Matin			08h15 06h15-08h00		06h15 06h15-08h00	
	Séance PPG			14h40 14h45-15h55	17h00 17h15-19h45(GD Que)	17h00 17h10-17h55	
	Après Midi	17h15 17h30-19h45	17h45 18h00-20h00	15h45 16h00-18h15	17h40 18h00-20h15(GD Cou)	17h45 18h00-19h45	
Juniors / Seniors Régional F < 2007 et - / G < 2006 et -	Matin			08h15 06h15-08h00		06h15 06h15-08h00	
	Séance PPG			14h40 14h45-15h55	17h00 17h15-19h45	17h00 17h10-17h55	
	Après Midi	17h15 17h30-19h45	17h45 18h00-20h00	15h45 16h00-18h15	17h40 17h15-19h45	17h45 18h00-19h45	
Juniors / Seniors Départemental F < 2007 et - / G < 2006 et -	Matin			08h15 06h15-08h00		06h15 06h15-08h00	
	Séance PPG			14h40 14h45-15h55	17h00 17h15-19h45	17h00 17h10-17h55	
	Après Midi	17h15 17h30-19h45	17h45 18h00-20h00	15h45 16h00-18h15	17h40 17h15-19h45	17h45 18h00-19h45	
Jeunes Régional et + F = 2010-2009-2008 / G = 2009-2008-2007	Matin			08h15 06h15-08h00		06h15 06h15-08h00	
	Séance PPG	17h15 17h30-18h00		15h00 15h10-16h00		17h00 17h10-17h55	
	Après Midi	17h45 18h00-19h45	17h45 18h00-19h45	15h45 16h00-18h15	17h45 18h00-19h45	17h45 18h00-19h45	

Groupes Natation Perfectionnement	Moment	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Perfectionnement Ados Débutants et 1er niveau de pratique F < 2007 et - / G < 2006 et -	Matin						
	Séance PPG						
	Après Midi			18h00 18h15-19h30			
Perfectionnement Jeunes Débutants et 1er niveau de pratique F = 2010-2009-2008 / G = 2009-2008-2007	Matin						
	Séance PPG						
	Après Midi		16h45 17h00-18h00		16h45 17h00-18h00	16h45 17h00-18h00	

Ecole de Natation Française	Moment	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avenirs 3 ENF - Niveau Pass'Compét et + F > 2011 et + / G > 2010 et +	Matin			8h45 09h00-10h15			
	Séance PPG						
	Après Midi		16h45 17h00-18h00			16h45 17h00-18h00	
Avenirs 2 ENF - Niveau Passeports de l'Eau F > 2011 et + / G > 2010 et +	Matin			10h00 10h15-11h15			
	Séance PPG						
	Après Midi					16h45 17h00-18h00	
Avenirs 1 ENF - Sauv'Nage - Débutants F > 2011 et + / G > 2010 et +	Matin			11h00 11h15-12h00			
	Séance PPG						
	Après Midi	17h00 17h10-17h55					

Groupes Natation Artistique	Moment	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toutes Catégories 2	Salle	18h00 18h00-19h30	18h00 18h00-19h45				
	Bassin	19h30 19h45-21h30	19h30 19h45-20h30				
Toutes Catégories 1	Salle		18h00 18h00-19h45	18h15 18h30-19h30			
	Bassin		19h30 19h45-20h30	19h30 19h30-21h30			
Juniors	Salle	18h00 18h00-19h30					
	Bassin	19h30 19h45-21h30					
Jeunes	Salle		18h00 18h00-19h45		18h00 18h00-19h30		
	Bassin		19h30 19h45-20h30		19h30 19h45-21h00		
Avenirs	Salle	18h00 18h00-19h30	18h00 18h00-19h45				
	Bassin	19h30 19h45-21h30	19h30 19h45-20h30				
Poussines	Bassin			14h15 14h30-16h00			
	Salle			16h00 16h15-17h15			
Ecole de Natation Artistique	Salle						
	Bassin						14h30 14h45-16h00

Groupes AQUAFORM	Moment	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Nagez Forme Bien Être Fédération Française de Natation	Séance 1	17h00 17h15-18h00		11h00 11h15-12h00	11h30 11h45-12h30	19h15 19h30-20h15	
	Séance 2	17h45 18h00-18h45				20h00 20h15-21h00	
	Séance 3	18h30 18h45-19h30					

Groupes Masters	Moment	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
NATATION Adultes Loisirs / Compétitions FFN	Séance 1	17h45 18h00-19h00		18h00 18h15-19h30			
	Séance 2	18h45 19h00-20h00					

INFORMATIONS Importantes

Dates des Inscriptions - Saison 2021-2022 :

>> Du mercredi 01 au mardi 07 septembre 2021, 17h00 à 19h00, Club House de l'EGQ "Espace Jean Arsène", pelouse piscine de Grand Quevilly, Avenue Georges Braque.
>> Forum des Associations de la Ville – Samedi 04 septembre 2021 toute la journée sur notre stand « ESPADON » et au delà, directement aux bassins, auprès des encadrants.

Dates de reprise des activités du club - Saison 2021-2022 :

> Mercredi 01 septembre 2021 : Natation Groupes Juniors/Seniors Nat-Rég
> Lundi 06 septembre 2021 : Natation Groupes Juniors/Seniors Dép + Jeunes A, Natation Adultes Masters, Nat'Artistique groupes du lundi soir
> Mercredi 08 septembre 2021 : Nat'Artistique groupes du mercredi soir + Perfectionnement Ados (Anciens adhérents + Tests d'entrée 18h15)
> Jeudi 09 septembre 2021 : Nat'Artistique groupes du jeudi soir
> Lundi 13 septembre 2021 : Aquaform - Tests d'entrée Natation groupe Avenir 1 (17h15-18h00) **! bien prendre contact avec le club en amont!**
> Mardi 14 septembre 2021 : Natation Groupes Avenir 3 + Perfectionnement Jeunes (anciens adhérents + tests d'entrée)
> Mercredi 16 septembre 2021 : Natation Avenir 2 - Tests d'entrée Nat'Artistique Débutantes (14h30 à 16h00), + Ecole de Nat'Art **! bien prendre contact avec le club en amont!**

Notre site web >> www.egq-natation.com - Page Facebook >> www.facebook.com/egqnatation

Nous contacter par téléphone >> **02-35-67-34-43** / Par Mail >> contact@egq-natation.com

Directeur Sportif - Frédéric Krasowski >> 06-85-32-21-30 ou fredk@egq-natation.com



ESPADON GRAND QUEVILLY

Association "Loi 1901" reconnue d'intérêt général

Centre de Loisirs Léo Lagrange - Avenue Georges BRAQUE

76120 GRAND QUEVILLY

02 35 67 34 43 – contact@egq-natation.com - www.facebook.com/egqnatation
FFN 5 19 076 00770 - Agrément JS 76 S 04 46 - SIRET 450 515 507 00025





Fiche Adhésion ESPADON GRAND QUEVILLY - SAISON 2021-2022



Tous les champs sont interactifs, cliquer pour les remplir (utilisez ACROBAT Reader), puis imprimez votre fiche d'adhésion complétée et signée

TYPE D'ADHESION (cocher) : NOUVELLE RENOUELEMENT

N° Adhérent :

(Cadre réservé EGQ)

Si transfert, nom du dernier club FFN quitté : _____

Section (cochez)

Adhésion EGQ + Licence FFN **Compétition**

ECOLE de Natation
Natation Course
Natation Artistique
Natation Masters

Adhésion EGQ + Licence FFN **Loisirs "Natation pour tous"**

AQUAFORM "Nagez Forme Bien Être"
NATATION Perfectionnement*
NATATION Masters*

*Licence FFN Loisirs "Natation pour tous" = aucune compétition possible

>>>>>>> Choisissez votre rythme et vos créneaux hebdomadaires

1 cours/semaine	Lundi > 17h15	18h00	18h45
2 cours/semaine	Mercredi > 11h15		
	Jeudi > 11h45		
3 cours/semaine	Vendredi > 19h30	20h15	



IDENTITE DE L'ADHERENT (en MAJUSCULES) SEXE (Cocher) : Féminin Masculin

NOM : _____ PRENOM : _____

NE(E) LE (JJ/MM/AAAA) : ____ / ____ / ____ >>>> A la date de l'inscription, l'adhérent(e) est : **MAJEUR** **MINEUR**

ADRESSE : _____

COMPLEMENT : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Profession (facultatif) : _____

TEL 2 : _____ TEL 3 : _____

Person (Perso) / Pro / Père / Mère

Adresse MAIL VALIDE (bien écrire chaque lettre) @ _____

Très important pour les convocations aux compétitions ou les communications du club



POUR LES ADHERENTS MINEURS

Je soussigné(e) Mme M _____ autorise mon enfant à pratiquer la natation au sein de l'ESPADON de GRAND QUEVILLY. J'autorise le club, ses dirigeants et son encadrement, à faire donner immédiatement, par les services de secours adéquats, ou par un médecin de leur choix, tous les soins que nécessiterait l'état de mon enfant en cas de blessure au cours de toute activité sportive ou extra sportive liée à la vie du club.



POUR LES ADHERENTS MAJEURS

Je soussigné(e) Mme M _____ autorise le club, ses dirigeants et son encadrement, à faire donner immédiatement, par les services de secours adéquats, ou par un médecin de leur choix, tous les soins que nécessiterait mon état en cas de blessure au cours de toute activité sportive ou extra sportive liée à la vie du club. **Personne à prévenir en cas d'accident** _____ N° Tél _____



REGLEMENT INTERIEUR

Ce règlement est disponible à la lecture lors des inscriptions, en permanence au Club House de l'EGQ, et téléchargeable sur le site web du club >> www.egq-natation.com

J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'ESPADON de GRAND QUEVILLY et m'engage à le respecter.



DROIT A L'IMAGE

Cette autorisation est donnée en vue de la reproduction et de l'exploitation d'images où vous figurez pour tous supports photographiques et pour tous modes de diffusion (Supports papier, presse, site web de l'EGQ, affichage piscine, réseaux sociaux...). Cette autorisation et la cession du droit d'utilisation de ces images ainsi que de citer vos noms/prénoms sont faites à titre gratuit, pour une durée d'un an à compter du 01 septembre 2021, et pour toute la durée de la saison sportive. Cf. Art. 9 (L. n° 70-643 du 17 juillet 1970) Code Civil.

J'ai bien noté ce que sont les engagements du club de l'Espadon de Grand Quevilly, que les photos ne seront utilisées que dans les cadres mentionnés ci-dessus, et en conséquence (cocher):

J'autorise / Je n'autorise pas que les photos de moi-même / de mon enfant puissent être utilisées par l'EGQ.



Je souhaite l'édition d'un reçu fiscal par l'EGQ au titre du paiement intégral de ma cotisation annuelle OUI NON

Signature

A Grand Quevilly le ____ / ____ / ____

Ne rien remplir ci-dessous - CADRE RESERVE ADMINISTRATION ESPADON

Numéro Adhérent : _____ MONTANT COTISATION : _____ €

SI CHEQUES BANCAIRES

	MONTANT	TYPE	NOM	BANQUE	N° Chèque	DATE MISE EN BANQUE
1er VERSEMENT Octobre 2021						
2ème VERSEMENT Décembre 2021						
Chèques Vacances Coupon Ville Gd Que		Pass'Sport				
Pass'Jeunes 76		>> Copie Attestation Rentrée Scolaire Fournie OUI <input type="checkbox"/> + Chèque caution de 60€ OUI <input type="checkbox"/>				
Atout NORMANDIE		> Chèque caution de 30€ Si non payé directement		N° Reçu	RF _____	- 2021
TOTAL				Fiscal EGQ		

Pièces Fournies lors de l'inscription

CERTIFICAT MEDICAL (Majeurs si CM / Mineurs si QS - non valable) Questionnaire Santé signé Licence FFN signée

Réservé Post Inscription Adhérent

ENREGISTREMENTS >> EXTRANAT (Admin Profil): OK > FICHER ADHERENTS EGQ : OK

Type : Nouvelle licence Renouvellement Transfert - Nom du club : _____
 J'ai déjà un IUF (Identifiant Unique Fédéral) : _____

Licencié

Nom : _____ Prénom : _____
 Nationalité : _____ Sexe (H/F) : _____ Date de naissance : |__| |__| |__| |__| |__| |__|
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 E-mail personnel : _____ @ _____ Tél (01) : _____
 (obligatoire) Tél (02) : _____
 Je suis un(e) athlète handisport

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service « Licences » de la **Fédération Française de Natation**, 104 rue Martre, CS 70052 - 92583 CLICHY CEDEX

Informations	LICENCE COMPETITION	LICENCE «NATATION POUR TOUS»	LICENCE ENCADREMENT
Je souhaite recevoir les e-mailings d'information de la FFN, Ligue, Comité et les e-mailings d'offres promotionnelles de la FFN et de ses partenaires. <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Natation <input type="checkbox"/> Natation Artistique ... <input type="checkbox"/> Plongeon <input type="checkbox"/> Water-Polo <input type="checkbox"/> Eau libre <input type="checkbox"/> Eau libre promotionnelle (1) <input type="checkbox"/> <small>(1) Ne pouvant pas participer aux championnats de France</small>	Activité Natation <input type="checkbox"/> Natation artistique <input type="checkbox"/> Plongeon <input type="checkbox"/> Water-Polo <input type="checkbox"/> Eau-Libre <input type="checkbox"/> Nagez Forme Santé <input type="checkbox"/> Nagez Forme Bien-être <input type="checkbox"/> Eveil <input type="checkbox"/>	officiel <input type="checkbox"/> Président <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Secrétaire Général..... <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Trésorier..... <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Autre Dirigeant <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Bénévole <input type="checkbox"/>
OPERATION MINISTERIELLE J'apprends à nager <input type="checkbox"/>		POUR LES ENCADRANTS ET DIRIGEANTS (obligatoire) <small>J'exerce des fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.</small> <input type="checkbox"/> J'ai compris, j'accepte ce contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité situé en page 3	

Le soussigné atteste sur l'honneur avoir répondu, conjointement avec le mineur concerné, **NON** à toutes les questions du QS Sport - Mineurs dont le contenu est précisé à l'Annexe II-23 (art A231-3) du code du sport (cocher la case)

- Lorsqu'une réponse au QS Sport - Mineurs est un **OUI**, un certificat médical de non contre-indication est exigé.

En application de l'article **R.232-52** du code du sport, (cocher l'une ou l'autre des deux cases)

- Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé (nom et prénom)
- Reconnaît être informé que l'absence d'autorisation parentale est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard.

ASSURANCE

Le soussigné déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « Accidents Corporels » attachées à la licence FFN
- Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de l'assureur fédéral.

Garantie de base « individuelle accident »

- OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN.
- NON**, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût remboursé en cas de refus : environ 0,16 € TTC et 0,05 € TTC pour les bébés nageurs. Dans ce cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN)

Garantie complémentaire

- OUI**, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club et le renvoyer à l'assureur en joignant un chèque à l'ordre de celui-ci.
- NON**, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

SIGNATURE

Fait à _____
 Le _____

ESPADON de Grand Quevilly
 Centre de Loisirs Léo Lagrange
 Av. Georges Braque 76120 LE GRAND QUEVILLY
 Tél. 02 35 67 34 43
 www.egq-natation.com

LICENCE

ASSURANCE SAISON 2021 / 2022 (document non contractuel)

Le document n'est qu'un résumé des contrats d'assurance visés ci-après. Il n'est par conséquent pas contractuel. Des notices d'information sont téléchargeables sur le site Internet de la FFN www.ffnatation.fr

ASSURES : • Les licenciés de la FFN résidant en France Métropolitaine, en Corse, dans les DOM, COM, POM, ROM ou dans les Principautés d'Andorre ou de Monaco • Les licenciés de la FFN résidant hors de France, DOM, COM, POM, ROM, Andorre et Monaco ne sont assurés que si les activités sont pratiquées dans les pays visés ci-dessus et/ou sous l'autorité de la FFN ou de ses organismes affiliés.

ACTIVITES GARANTIES : (sous réserve qu'elles soient organisées par la Fédération, ses Comités Régionaux ou Départementaux, ses clubs ou associations affiliés) : La pratique de la natation, du water-polo, de la natation synchronisée, du plongeon, de la natation en eau libre, de la natation estivale, des activités d'éveil, de la découverte aquatique, de la longue distance et leur enseignement ainsi que de tous les sports annexes et connexes comprenant notamment la participation : • à des compétitions (officielles ou amicales) et leurs essais ou entraînements préparatoires • aux séances d'entraînement • aux activités de formation de la Fédération (INFAN) et des Comités Régionaux (ERFAN) • aux 24 heures de natation et toutes épreuves organisées dans le cadre du Téléthon ou autres actions à but humanitaire • aux passages de brevets • à la remise des coupes, prix afférents aux compétitions • à des actions de promotion et/ou propagande, notamment démonstrations, exhibitions, défilés, soirées de gala • à des stages d'initiation ou de perfectionnement notamment dans le cadre des structures affiliées ou labellisées Ecole de Natation Française (ENF), « Nagez Grandeur Nature », « Savoir Nager », « Forme, Bien être et Santé » et autres initiations.

TERRITORIALITE • Dommages survenus en France et Principautés d'Andorre et de Monaco. Extension au monde entier au cours d'un déplacement ou d'un séjour temporaire ne dépassant pas 90 jours, dès lors que le déplacement ou le séjour est organisé par la Fédération ou ses organismes affiliés et dès lors que le pays d'accueil n'est pas en état de guerre ou d'instabilité politique notoire. • Sinistres survenus aux Etats-Unis d'Amérique ou au Canada : **SONT EXCLUS DE LA GARANTIE** : LES DOMMAGES INTERETS PUNITIFS OU EXEMPLAIRES (PUNITIVE DAMAGES OU EXEMPLARY DAMAGES). LES DOMMAGES DE POLLUTION, LES DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS.

1 / RESPONSABILITE CIVILE : extrait du contrat n° 56852544

Contrat souscrit par la MDS pour le compte de la FF Natation auprès d'ALLIANZ I.A.R.D (1 Cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense cedex - SA au capital de 991.967.200 € - 542 110 291 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances) // // Contrat présenté par MDS CONSEIL - 43 rue Scheffer - 75116 PARIS (SASU de courtage et de Conseil au Capital de 330 144€ - SIRET 434 580 199 00011 - APE 6622Z - N° immatriculation ORIAS - 07 001 479 (www.orias.fr) - Garantie financière et assurance de responsabilité professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du Code des assurances

Dommages corporels : Les conséquences pécuniaires d'atteintes physiques ou morales à la personne humaine. **Dommages matériels** : Les conséquences pécuniaires de la détérioration, destruction ou perte d'une chose ou d'une substance, ainsi que toute atteinte physique à un animal. **Dommages immatériels** : Tous dommages autres que corporels ou matériels lorsqu'ils résultent de la privation ou jouissance d'un droit, de l'interruption d'un service rendu par une personne ou un bien meuble ou immeuble, de la perte d'un bénéfice. **Sinistre** : Tout dommage ou ensemble de dommages causés à des tiers, engageant la responsabilité de l'assuré, résultant d'un fait dommageable et ayant donné lieu à une ou plusieurs réclamations. Le fait dommageable est celui qui constitue la cause génératrice du dommage. Un ensemble de faits dommageables ayant la même cause technique est assimilé à un dommage unique. **Tiers** : Toute personne autre que l'assuré responsable du dommage. - Les différents assurés sont tous tiers entre eux **sauf pour les dommages immatériels non consécutifs à des dommages corporels ou matériels garantis.**

L'assureur, dans le respect des dispositions du Code des Assurances, garantit les assurés contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile quelle qu'en soit la nature qu'ils peuvent encourir à raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et survenus pendant les activités garanties

GARANTIES RESPONSABILITE CIVILE	MONTANTS	FRANCHISES
Tous dommages confondus Sans pouvoir dépasser pour les dommages ci-après : Dommages matériels et immatériels consécutifs Dommages immatériels non consécutifs	30 000 000 € par sinistre 15 000 000 € par sinistre 1 500 000 € par an	Néant Néant Néant
DEFENSE PENALE / RECOURS	100 000 € par an	Seuil d'intervention en recours : 200 €

Sont notamment exclus des garanties : • Dommages causés par une faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré. • Amendes quelle qu'en soit la nature. • Dommages y compris le vol, causés aux biens dont l'assuré responsable du sinistre est propriétaire, locataire, dépositaire ou gardien. • Dommages résultant de la pratique des sports ou des activités suivantes : sports aériens, sports comportant l'usage de véhicules terrestres à moteur, utilisation d'embarcation d'une longueur supérieure à 5 mètres 50, ou équipée d'un moteur de plus de 10 CV ou pouvant transporter plus de 10 personnes, saut à l'élastique, alpinisme et escalade, canyoning, spéléologie. • Dommages causés à l'occasion d'activités ayant fait l'objet de la souscription d'un contrat d'assurance en vertu d'obligation légale, par exemple les manifestations sur la voie publique, l'utilisation de véhicules terrestres à moteur et leur remorque, les actes de chasse ou de destruction d'animaux malveillants ou nuisibles. • Conséquences pécuniaires des dommages résultant d'atteintes à l'environnement non accidentelles.

2 / INDIVIDUELLE ACCIDENT : extrait de l'Accord collectif n° 2141 souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs (MDS) (2/4 rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16 - Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - Mutuelle immatriculée au Répertoire Sirène sous le n° 422 801 910 - APE 6512Z)

Accident : Toute atteinte corporelle non intentionnelle de la part de l'assuré ou du bénéficiaire provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure. La mort subite est assimilée à un accident. **Invalidité permanente totale ou partielle** : Privation de tout ou partie de ses capacités physiques ou intellectuelles. Pour l'appréciation de cette invalidité, c'est le barème du concours médical (barème indicatif pour apprécier les déficits fonctionnels séquentiels utilisés en droit commun) qui sera utilisé et il ne sera tenu compte que de l'invalidité fonctionnelle et en aucun cas de l'invalidité professionnelle, ni des préjudices annexes (pretium doloris, préjudice d'agrément, préjudice esthétique, etc.....). **Enfants à charge** : Les enfants de l'assuré ou de son conjoint lorsqu'ils sont mineurs ou majeurs de moins de 18 ans s'ils sont rattachés au foyer fiscal de l'assuré ou, quel que soit leur âge, s'ils sont titulaires d'un titre leur reconnaissant un taux d'invalidité au moins égal à 80%.

GARANTIES	LICENCIES	DIRIGEANTS	ATHLETES DE HAUT NIVEAU	Franchise
FRAIS DE SOINS DE SANTE	200 % de la base de remboursement SS	250 % de la base de remboursement SS	300 % de la base de remboursement SS	Néant
FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER	Frais réels			Néant
CAPITAL SANTE	2 000 € par accident	2 500 € par accident	3 500 € par accident	Néant

L'assuré bénéficiaire d'un « CAPITAL SANTE » disponible en totalité à chaque accident. S'il a été entamé ou épuisé à l'occasion d'un premier accident, il se reconstitue en cas d'accident ultérieur. L'assuré pourra disposer de ce capital pour le remboursement, après intervention de ses régimes de prévoyance obligatoire et complémentaire, et sur justificatifs, de toutes les dépenses suivantes sous réserve qu'elles soient prescrites médicalement et directement liées à l'accident pris en charge : **Dépassements d'honoraires médicaux** (y compris sur la pharmacie) ou chirurgicaux **Prestations hors nomenclature** ou non remboursables par la Sécurité Sociale **Bris de lunettes et perte de lentilles** durant les activités sportives (s'il s'agit d'un accident de sport, sur production d'un certificat médical précisant que l'assuré doit nécessairement porter ses lunettes ou ses lentilles pendant les activités sportives) **Frais de prothèse dentaire** **En cas d'hospitalisation**, la majoration pour chambre particulière (les suppléments divers de confort personnel : téléphone, télévision, etc... ne sont pas pris en compte) et / ou le coût d'un parent accompagnant si le blessé a moins de 12 ans **Frais de transport** pour se rendre aux soins prescrits médicalement, dans la limite de 0,25 € par km **Frais de transport** des accidentés pour se rendre de leur domicile au lieu de leurs activités scolaires, universitaires, professionnelles, dans la limite de 0,25 € par km **Frais de séjour** médicalement prescrits en centre de rééducation traumatologique sportive, de thalassothérapie, de convalescence ou maison de repos **Frais de remise à niveau scolaire** ou universitaire **Frais d'ostéopathie** (ils devront être prescrits et pratiqués par un médecin praticien).

GARANTIES	LICENCIES	DIRIGEANTS	ATHLETES DE HAUT NIVEAU	Franchise
DECES	MOINS DE 16 ANS 8 000 € 16 ANS ET PLUS 31 000 €	8 000 € 46 000 €	8 000 € 60 000 €	Néant Néant
	Majoration de 15% par enfant à charge de moins de 18 ans dans la limite de 50% du capital garanti Capital limité à 16 000 € en cas d'accident survenant pendant le trajet ou lors d'activités extra-sportives			
INVALIDITE Capital réductible en fonction du taux	61 000 €	90 000 €	130 000 €	Néant
	Capital limité à 23 000 € en cas d'accident survenant pendant le trajet ou lors d'activités extra-sportives			
FRAIS DE PREMIER TRANSPORT	Frais réels			Néant
INTERRUPTION DE STAGE ENF	50% d'une inscription à un nouveau stage ENF			Néant

Exclusions : • Accidents qui sont le fait volontaire de l'assuré ou du bénéficiaire en cas de décès • Suicides volontaires et conscients ou tentatives de suicide • Accidents occasionnés par guerre civile ou étrangère, insurrection, émeute, complot, mouvement populaire auxquels l'adhérent a pris une part active • Accidents résultant de la participation de l'adhérent à des rixes, sauf en cas de légitime défense • Suites d'accidents, d'infirmité ou de maladies dont la survenance est antérieure à la date d'adhésion de l'assuré • Accidents résultant de l'usage d'alcool, de drogues ou de stupéfiants par l'assuré • Accidents résultant des effets directs ou indirects d'explosion, d'irradiation, de dégagement de chaleur provenant de la transmutation de noyaux d'atome ou de la radioactivité.

3 / ASSISTANCE RAPATRIEMENT : (Accord collectif n° 2141 - garanties souscrites par la Mutuelle des Sportifs auprès de Mutualaid Assistance - Entreprise régie par le Code des assurances)

Principales prestations : • Rapatriement ou transport sanitaire. • Visite d'un membre de la famille en cas d'hospitalisation supérieure à 10 jours à l'étranger. • Prise en charge des frais médicaux, en complément des versements effectués par les organismes de protection sociale, à concurrence de 5 335,72 € (150 000 € pour les dirigeants et les athlètes de haut niveau), déduction faite d'une franchise de 15,24 Euros par dossier. • Rapatriement, transport du corps en cas de décès et prise en charge des frais de cercueil à hauteur de 457,35 €. **L'assistance n'intervient qu'après appel au 01 45 16 65 70.**

4 / RENSEIGNEMENTS ET DECLARATIONS DE SINISTRE :

MUTUELLE DES SPORTIFS - Département Prestations - 2/4 rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16 / Tél. 01.53.04.86.20 - Fax. 01.53.04.86.87 - Mail : prestations@grpmids.com
ASSISTANCE RAPATRIEMENT : composer le 01 45 16 65 70. Attention : aucune prestation d'assistance ne pourra être prise en charge sans l'accord préalable de MUTUAIDE

OPTIONS COMPLEMENTAIRES SPORTMUT FF NATATION :

Souscuse de la protection des licenciés et consciente du devoir d'information que la loi fait peser sur elle, la FFN a souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs un contrat de prévoyance « SPORTMUT FF NATATION » qui permet de bénéficier, au-delà du régime de base attaché à la licence, de garanties complémentaires (Invalidité Permanente, Décès, Indemnités Journalières). Le licencié désireux de souscrire une garantie optionnelle devra remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club et téléchargeable sur le site Internet de la FFN et le renvoyer à la **MUTUELLE DES SPORTIFS (2/4 rue Louis David - 75782 Paris cedex 16)** en joignant un chèque à l'ordre de celle-ci du montant de l'option choisie. (limite d'âge = 70 ans)

Exemples d'options pouvant être souscrites	Décès	Invalidité	Indemnités Journalières	Cotisation annuelle	Observations
	-	30 500 €	-	6,30 € TTC	Option réservée aux mineurs de moins de 12 ans
	30 500 €	61 000 €	16 € / Jour (*)	38,00 € TTC	(*) franchise 30 jours ; 4 jours si hospitalisation
	76 250 €	152 500 €	38 € / Jour (*)	89,80 € TTC	

Le contrôle de l'honorabilité des encadrants et dirigeants dans le milieu du sport

Les articles L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif (voir définition plus précise ci-dessous) ou d'exploitant d'un établissement d'activités physiques et sportives (EAPS) - c'est-à-dire toute personne qui participe, en droit ou en fait, à l'organisation du club (élus, salariés ou bénévoles qui disposent de prérogatives d'organisation) - qu'elles soient pratiquées à titre rémunéré ou bénévole, sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Pour rappel, l'honorabilité constitue une obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour accéder à une activité sociale ou une profession. Ainsi, alors que l'honorabilité des éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle est systématiquement contrôlée par les services de l'Etat via une vérification de leur bulletin N°2 du casier judiciaire et d'une éventuelle inscription au Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes (FIJAVIS), celle des éducateurs sportifs bénévoles - et des exploitants d'EAPS - ne s'avérerait jusqu'alors pas toujours effective et automatique. Ainsi, un dispositif de contrôle automatisé de l'honorabilité des bénévoles licenciés des fédérations soumis à une obligation d'honorabilité a été mis en place par le Ministère des sports, en collaboration avec l'ensemble des fédérations sportives. Ce dispositif repose sur une transmission automatisée par les fédérations des données permettant aux services de l'Etat de contrôler l'honorabilité des bénévoles éducateurs sportifs ou des exploitants d'EAPS.

C'est pourquoi des données supplémentaires et spécifiques sont requises pour la délivrance de la licence aux éducateurs sportifs et exploitants d'EAPS.

N.B. : *Le mouvement sportif dans son ensemble, les fédérations sportives et plus concrètement les clubs qui leur sont affiliés ont un rôle d'instruction de la demande de licence afin de déterminer les licenciés soumis au contrôle d'honorabilité. Ainsi, chaque club a pour mission d'identifier les éducateurs sportifs et les exploitants d'EAPS en son sein, et de veiller à ce que les données afférentes au contrôle légal de leur honorabilité soient effectivement transmises à la FFN, lors de la demande de délivrance de licence. Les personnes intéressées qui n'accepteraient pas de faire l'objet d'un contrôle automatisé de leurs données personnelles d'identité devront obligatoirement quitter leur(s) fonction(s) d'éducateur sportif ou d'exploitant d'EAPS.*

Qu'est-ce qu'un éducateur sportif ?

Il résulte de la combinaison des articles L. 212-1 et L. 212-9 du code du sport que toute fonction, exercée à titre rémunéré ou bénévole, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle est interdite :
 - Auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visés à l'article L. 212-9 du code du sport ;
 - Auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec un accueil de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles.

L'éducateur sportif peut ainsi être qualifié d'« entraîneur », de « moniteur », de « coach », de « prévôt », de « manager » ou de « préparateur physique » ; la dénomination retenue dans chaque discipline est sans incidence sur l'obligation d'honorabilité. De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral. Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur y compris si ses interventions :

- sont très ponctuelles ou aléatoires ;
- sont réalisées uniquement auprès des majeurs ;
- ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral ;
- se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.

Licencié

Nom Prénom :

Nom : (si différent du nom d'usage) Prénom : (si différent du prénom d'usage)

 Vous êtes né(e) en France

Département de naissance : [][][][] Commune de naissance :

 Arrondissement
(si besoin)

 Vous êtes né(e) à l'étranger

Pays de naissance : Commune de naissance :

Nom de la mère * : Prénom de la mère * :

Nom du père * : Prénom du père * :

* données facultatives, elles vous seront potentiellement demandées en cas de retour AIA (Aucune Identité Applicable), c'est-à-dire si l'identité transmise n'est pas identique à celle qui figure au Répertoire National de l'Identité des Personnes Physiques (RNIPP) et qu'il n'est pas possible d'opérer un croisement avec le FIJAVIS.

SIGNATURE

Fait à

Le

LICENCIÉ

(Personne investie de l'autorité parentale)

- Il est obligatoire de faire signer le formulaire licence auprès de vos adhérents afin que la licence soit validée et que l'assurance soit prise en compte.
- Le formulaire licence doit-être imprimé en recto-verso page 1 et 2 voire page 3 le cas échéant.
- Ne pas oublier qu'un exemplaire est à archiver dans votre club et que le deuxième est à donner au licencié.



Le certificat médical peut être scanné et gardé en mémoire via extraNat à partir du 1^{er} septembre.

Affiliation Annuelle

LICENCES	TARIFS		
	Part FFN	Part Ligue ou club	Total
Encadrement (dirigeant / benevole / officiel / entraineur)	5,8 €	4,2 €	10 €
Compétiteur (11 ans et plus fille / 12 ans et plus garçon)	32 €	18 €	50 €
Compétiteur (10 ans et moins fille / 11 ans et moins garçon)	20 €	14 €	34 €
Compétiteur été (11 ans et plus fille / 12 ans et plus garçon) (a)	16 €	14 €	30 €
Compétiteur été (10 ans et moins fille / 11 ans et moins garçon) (a)	14 €	12 €	26 €
Natation pour tous (16 ans et +)	5,8 €	4,2 €	10 €
Natation pour tous (15 ans et -)	12,5 €	9,5 €	22 €
Eau libre promotionnelle (plateforme eau libre ou club de ligue)	6 €	4 €	10 €
J'apprends à nager / Aisance Aquatique	12,8 €	2,2 €	15 €
e-licence (disponible via l'application swimmingheroes)	10 €	2 € (b)	12 €
Découverte (c)	1,5 €	0,5 €	2 €
Partenaire (d)	2 €	1 €	3 €

En cas de migration de licence vers une autre, il n'y a pas de surfacturation, seule la différence entre les deux licences est facturée.

(a) Uniquement pour les compétitions du 1^{er} juin au 1^{er} septembre au sein des clubs participant uniquement au circuit « compétitions estivales »

(b) 2 € reversés à un club sur décision de l'adhérent

(c) Pour la saison estivale 2022, la licence découverte est ouverte pour les dispositifs Nager Grandeur Nature, Water Polo Summer Tour, et autre(s) action(s) d'animation fédérale, après ouverture des droits par les services fédéraux.

(d) Disponible uniquement pour les clubs de fédération sportive partenaire ayant signé une convention avec la fédération. Exemple : Fédération Sportive des ASPTT.

La licence permet d'obtenir une réduction de 10% sur la eBoutique de la FFN : <https://ffnboutique.fr/>

Affiliation Animation

LICENCES	TARIFS		
	Part FFN	Part Ligue	Total
Encadrement (dirigeant / benevole / officiel / entraineur)	5,8 €	4,2 €	10 €
Natation pour tous (16 ans et +)	5,8 €	4,2 €	10 €
Natation pour tous (15 ans et -)	10 €	8 €	18 €
J'apprends à nager / Aisance Aquatique	12,8 €	2,2 €	15 €
Découverte (a)	1,5 €	0,5 €	2 €

En cas de migration de licence vers une autre, il n'y a pas de surfacturation, seule la différence entre les deux licences est facturée

(a) Pour la saison estivale 2022, la licence découverte est ouverte pour les dispositifs Nager Grandeur Nature, Water Polo Summer Tour, et autre(s) action(s) d'animation fédérale, après ouverture des droits par les services fédéraux.



cas n°1

Mon enfant mineur sollicite la délivrance d'une licence FFN. Après avoir renseigné conjointement avec lui/elle le QS Sport Mineurs, j'atteste sur l'honneur auprès de la FFN que chacune des rubriques de ce questionnaire donne lieu à une réponse négative



Je n'ai pas à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive



cas n°2

Mon enfant mineur sollicite la délivrance d'une licence FFN. Après avoir renseigné conjointement avec lui/elle le QS Sport Mineurs, je ne peux attester sur l'honneur auprès de la FFN que chacune des rubriques de ce questionnaire donne lieu à une réponse négative.



Je dois fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique sportive
- le cas échéant avec la mention "en compétition"
- datant de moins de six mois, étant entendu que ce délai s'apprécie au jour de la demande de licence..



Le certificat médical de non contre-indication remplacé pour les mineurs par une attestation de réponse négative au QS Sport «spécifique mineurs»

renseigné conjointement par le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale

PROPOS INTRODUCTIFS

Par un questionnaire de santé QS Sport Mineurs, le Gouvernement a souhaité simplifier l'accès des enfants à une association sportive en remplaçant l'obligation de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive des mineurs par QS Sport Mineurs (cf. page 7 ci-après) équivalent à une attestation parentale pour prendre ou renouveler une licence.

Il n'est donc désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour l'obtention ou le renouvellement de la licence FFN.

La production d'une attestation par laquelle ils certifient que chacune des rubriques qui figurent au QS Sport Mineurs donne lieu à une réponse négative suffit.

La production d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication (CMNCI) à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois demeure toutefois obligatoire lorsque l'une des réponses au QS Sport Mineurs est positive et conduit à un examen médical. Ce certificat doit répondre aux caractéristiques spécifiées ci-après.

LE CONTENU DU CERTIFICAT MEDICAL EN CAS DE REPONSE POSITIVE A L'UNE DES QUESTIONS DU QS SPORT MINEURS

Le certificat médical d'absence de contre-indication en cas de réponse positive à l'une des questions du QS-Sport spécifique Mineurs

En cas de réponse positive à l'une des questions du QS Sport Mineurs, le certificat médical requis doit comporter un certain nombre de mentions. "

Tout d'abord, Ce CMNCI doit attester l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la ou les disciplines fédérales envisagées.

A cet égard, l'article : **le code du sport** est venu préciser que :

- le CMNCI mentionne, s'il y a lieu, la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée,
 - le CMNCI peut, à la demande du licencié, ne porter que sur une discipline ou un ensemble de disciplines connexes.
- A cela s'ajoute la mention « pratique en compétition » lorsque la licence sollicitée est une licence compétition.

Sur la durée de validité de ce CMNCI en cas de réponse positive à l'une des questions du QS Sport Mineurs, le code du sport précise qu'il doit dater de moins de six mois, étant entendu que ce délai s'apprécie au jour de la demande de licence.

Ainsi, si la demande de licence est faite le 1er septembre, le CMNCI devra dater au plus tôt du 1er mars de la même année civile

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

*Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par **OUI** ou par **NON**, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.*

Tu es une fille un garçon

Ton âge : ans

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUJOURD'HUI		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS SPORT MINEURS

(à remplir par les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur)

Je soussigné(e) :exerçant l'autorité parentale sur [Nom - Prénom]

N° de licence :

Nom du Club :

Demeurant :

.....

..... [Adresse complète]

Atteste sur l'honneur :

- Que toutes les questions du QS Sport Mineurs, dont le contenu est précisé à l'Annexe II-23 (A.231-3) du code du sport donnent lieu à une réponse négative

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [Ville] le [date]

Signature de la personne
exerçant l'autorité parentale